

Communiqué de presse – Décembre 2018

Fontainebleau, mercredi 19 décembre 2018

Le projet de territoire, Une première étape importante : le diagnostic

En mai 2018, la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau s'est lancée dans la construction de son projet de territoire, partagé par les 26 communes membres. Cette « feuille de route » planifiera sur les 10 à 15 ans à venir les objectifs et les actions que le Pays de Fontainebleau souhaite porter et mettre en œuvre en tenant compte des atouts du territoire : la Seine, la forêt les terres agricoles

Ce jeudi 13 décembre, les élus, acteurs locaux se sont retrouvés pour une présentation du diagnostic au Cinéparadis à Fontainebleau. Cette présentation a été suivie de remarques et questions du public.



Pascal Gouhoury, Président du Pays de Fontainebleau, souhaite que ce projet de territoire, serve à améliorer et préserver la qualité de vie pour tous. Avec Sylvie Bouchet-Bellecourt, Vice-Présidente, ils ont souhaité s'appuyer sur un bureau d'étude pour cette mission d'une durée de 12 mois. L'élaboration du projet de territoire a débuté durant l'été 2018 par un diagnostic de l'ensemble des opportunités et des contraintes du territoire, ainsi que par une large concertation menée auprès des maires de chaque commune, des acteurs

locaux et des habitants. Tout dernièrement, une cinquantaine d'habitants ont participé à une balade en car pour échanger sur leur vision du territoire.

Les habitants y sont fortement associés et peuvent encore participer au projet en remplissant un questionnaire en ligne sur le site du Pays de Fontainebleau (www.pays-fontainebleau.fr) ou en remplissant un bulletin en mairie jusqu'au 10 janvier.

Début d'année 2019, les élus travailleront ensemble pour décider d'actions concrètes à mettre en œuvre. La construction collective du projet de territoire devrait être finalisée pour la rentrée 2019.

Les prochains rendez-vous sont orientés vers la jeunesse du territoire qui pourra s'exprimer par le biais d'un concours de dessin ou photo selon l'âge. Ces deux concours sont proposés afin de permettre aux enfants et aux jeunes du Pays de Fontainebleau d'exprimer leur perception de leur lieu de vie.

Contact presse :

Sandrine Nepveu de Villemarceau : 06 45 93 70 99 – communication@pays-fontainebleau.fr

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau est composée des 26 communes suivantes, représentant près de 70 000 administrés : Arbonne-la-Forêt, Achères-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Perthes, Recluses, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Tousson, Ury et Vulaines-sur-Seine.